

Bonjour,

6 élèves ne m'ont pas encore envoyé un petit mail ou un sms pour me faire savoir s'ils reçoivent bien le travail. L'Inspection Académique nous demande de vérifier. Juste un court message suffit. Merci !

ORTHOGRAPHE =

- « Le féminin des mots » =

Correction de la fiche. (document 1)

GRAMMAIRE =

- « Analyse grammaticale »

Prendre connaissance du document, le lire attentivement, réactiver ses connaissances... (document 2)

CONJUGAISON =

- « Le futur »

1) Sur votre grand cahier de français, dans la partie conjugaison, écrire 2 verbes du 1^{er} groupe au futur. Écrire en titre « Le futur des verbes en -er » puis recopier les verbes « sauter » et « crier » en écrivant les terminaisons en rouge comme d'habitude.

<u>sauter</u>		<u>crier</u>	
Je sauter ai	nous sauter ons	je crier ai	nous crier ons
Tu sauter as	vous sauter ez	tu crier as	vous crier ez
Il, elle, on sauter a	ils, elles sauter ont	il, elle, on crier a	ils, elles crier ont

2) Entraînement : site « CE2 - le futur simple - ortholud » :

- étapes à suivre : EXERCICES DIVERS puis FUTUR ? OUI OU NON puis SÉRIE 1 (2 exercices minimum).

- étapes à suivre : PHRASES À COMPLÉTER puis PAR GROUPE puis 1^{er} GROUPE puis exercices 2 et 3

CALCUL =

- « Les tables de 2 à 6 » =

À revoir de temps en temps même si je ne te le demande pas.

NUMÉRATION =

- « Les nombres jusqu'à 9 999 » (OPLM)

Faire les exercices 6 p. 31 (1^{ère} ligne), 7 p.31 (1^{ère} ligne) et 8 p.31.

LECTURE / COMPRÉHENSION DE TEXTE =

Vous terminerez la fiche « ATELIERS CE2 - unité 1 » c'est-à-dire l'exercice 5.

Faites-le consciencieusement puis corrigez-le. (document 3)

LECTURE = Lecture libre (FACULTATIF)



BON TRAVAIL !

ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

Défi n°2 : Le carnaval devait avoir lieu ce mardi.
Pourquoi ne pas le vivre chez toi ?!

Alors déguise-toi, prends une photo
et envoie-la à mon adresse mail **avant mercredi midi**
si possible...
Sois créatif, invente ton costume !



Coloriages magiques :

- Les homophones (et - est - son - sont) (document 4 du lundi 23.03.20)
- La table de multiplication de 6 (document 5 du lundi 23.03.20)